



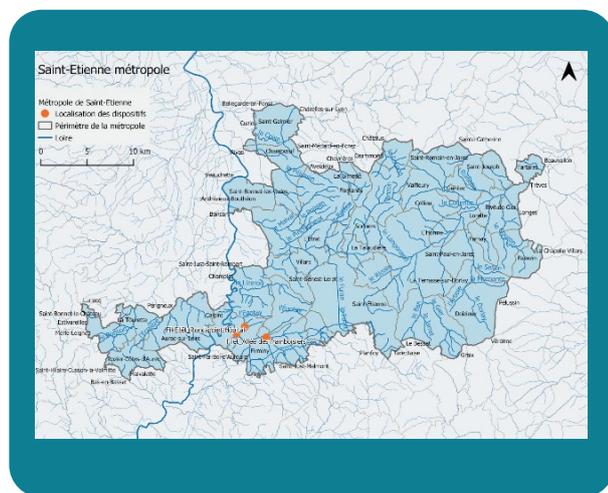
Fiche projet

Mise en place de filets antidéchets sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, bassin versant de l'Ondaine

Contexte

Saint-Étienne Métropole (SÉM) (53 communes, environ 400 000 habitants) fait face à une pollution plastique importante dans ses rivières, liée notamment aux déversements de macrodéchets par les déversoirs d'orage lors d'épisodes pluvieux. Cette situation complique entre autres, l'intervention des équipes rivières. Pour y remédier, SÉM a lancé en 2023 un projet d'installation de filets de rétention sur certains exutoires. Ces dispositifs visent à limiter la pollution, faciliter la collecte des déchets, améliorer l'aspect des cours d'eau et sensibiliser la population.

Acteurs	Saint-Étienne métropole
Milieu	Urbain
Ouvrage	Filets de rétention
Déchets ciblés	Macrodéchets
Date installation	Mai - Juin 2024
Budget	Total : 53 500 €
Financeurs	70% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne



Présentation du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national « zéro déchets plastiques en mer » (2020-2025) et pour faire suite aux Assises de l'Eau et du Plan Biodiversité, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a lancé en 2022 un appel à initiative pour lutter contre les émissions de macrodéchets plastiques issus des systèmes d'assainissement. SÉM a été lauréat de cet appel à initiative avec un projet intitulé « Mise en place de filets antidéchets sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, bassin versant de l'Ondaine ». De plus, le territoire concerné est inclus dans le contrat territorial Furan Ondaine Lizeron 2022-2025 signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, où une fiche action fait état des déchets arrivant dans les cours d'eau. Un contrat de programmation dédié à l'assainissement a également été signé début 2022.

Mise en œuvre

SÉM a décidé de mettre en place des filets de rétention sur 3 sites placés sur le secteur de l'Ondaine. Les sites ont été sélectionnés selon les critères suivants : accessibilité des sites pour simplifier l'installation et l'entretien des filets de rétention, volume significatif de déchets identifié sur les lieux et génie civil adapté à la mise en place. Le suivi des trois filets sur le bassin versant de l'Ondaine permettra un retour d'expériences en vue d'étendre progressivement leur déploiement à l'ensemble du bassin versant. Des actions de communication et de sensibilisation seront effectués au cours du projet.

Descriptif

Dimensions :

Les 3 filets de rétention (Océlian) ont un maillage de 2,5cm et se vident par le fond.

- 1 filet de rétention d'une capacité 250 L, installé à la sortie d'un Déversoir d'Orage (DO) télésurveillé sur un réseau unitaire d'eaux usées.
- 1 filet de rétention d'une capacité de 1 000 L, installé en aval d'un DO à la sortie d'un DO sur un réseau unitaire. Ce DO se déverse dans l'Egotay (affluent de l'Ondaine).
- 1 filet de rétention d'une capacité de 3 000 L, installé à la sortie d'un exutoire d'un ruisseau canalisé dont plusieurs DO.

Maintenance :

- Suivi du remplissage des filets de rétention réalisé par les équipes rivières de SÉM durant leur ronde.
- Évacuation des déchets organisée en interne par le chargé de projet.
- Utilisation d'un camion grue et d'une benne dédiée.
- Envoi des échantillons à caractériser au LEESU.

Un groupe de travail au sein du SÉM a également été mis en place afin de travailler sur la gestion des filets et des déchets produits.



Filet installé rue des Framboisiers



Filet installé rond-point de l'hôpital

Résultats et enseignements

Adaptation :

- Les filets retiennent une grande quantité de sédiments et de matière organique. Une réflexion est en cours pour installer des filets de maillage plus large (5 cm).
- Disparition des panneaux explicatifs des filets de rétention sur site. À définir : remplacement à l'identique ou recherche d'une autre solution.

Actions de communication et de sensibilisation :

- Installation de panneau de sensibilisation.
- Communication dans les journaux locaux.
 - https://www.tl7.fr/replay/le-jt_1/un-vendredi-13-chic-canettes-megots-lingettes-polluent-nos-rivieres-quelle-equipe-face-a-lille_x95lsde.html
 - [Des filets anti-déchets pour protéger nos rivières ! - SÉM le Mag](#)

 Les résultats seront disponibles prochainement.



Le Cedre et l'Office International de l'Eau (OiEau) s'associent pour créer le « Réseau REGARD », un réseau d'appui et d'accompagnement vers l'action à destination des collectivités et acteurs associés du bassin Loire-Bretagne, pour la réduction de la présence des déchets dans les réseaux urbains, financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, afin d'encourager l'innovation, les échanges d'expériences et la promotion des bonnes pratiques.

Projet co-financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne